

Le master en développement territorial propose une formation poussée dans le domaine de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du paysage, tant au Nord qu'au Sud. Privilégiant un rapport étroit avec la pratique (ateliers de projet, stages), il permet aux étudiant-e-s de développer des compétences de premier plan tant du point de vue de l'établissement de diagnostics territoriaux que de la conception, de la projection, de la planification territoriale ou de la coordination de la fabrique urbaine. Il offre également aux étudiant-e-s la possibilité d'acquérir une bonne maîtrise des outils techniques, juridiques et pratiques mobilisés au quotidien par les professionnels en activité.

La dimension critique de l'activité n'est pas négligée; si les étudiant-e-s sont appelé-e-s à maîtriser un certain nombre de techniques et d'outils, ils/elles doivent aussi être capables de développer une approche réflexive du territoire, leur permettant de mieux anticiper les problèmes contemporains et futurs pour proposer des solutions innovantes.

Organisation

Organisé en collaboration avec la HES-SO Genève et l'Université de Neuchâtel, le master en développement territorial est fondé sur un large réseau de collaborations scientifiques et professionnelles à Genève, en Suisse romande et au niveau international.

Il rassemble des compétences diverses en matière d'aménagement du territoire, d'architecture du paysage, d'architecture, d'urbanisme et d'information géographique.

Publics cibles

Étudiant-e-s titulaires d'un bachelor (ou titre équivalent) en géographie, architecture, architecture du paysage, environnement, droit, science politique, sociologie, histoire, anthropologie, ethnologie, etc. L'admission se fait sur dossier.

Les **étudiants HES** de disciplines en lien avec l'aménagement du territoire peuvent accéder à cette maîtrise sous réserve d'acceptation de leur dossier et du suivi d'un programme complémentaire de co-requis (entre 10 et 30 crédits).

mise en forme : matière grise | photographie de couverture : © Yves André



**FACULTÉ DES SCIENCES DE LA SOCIÉTÉ
INSTITUT DE
GOVERNANCE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL**

Présentation complète du cursus sur :
www.unige.ch/gedt/mdt

Objectifs

Le master en développement territorial offre un cursus complet dans les domaines liés au territoire, à la ville et au paysage. Il s'appuie sur une pédagogie par ateliers qui valorise les méthodes et outils propres aux métiers du territoire (diagnostic, projet, dessin, représentation cartographique, maquette, etc.).

Il a pour objectif d'offrir une formation initiale approfondie et professionnalisaante.

Grade décerné

Master universitaire en développement territorial :

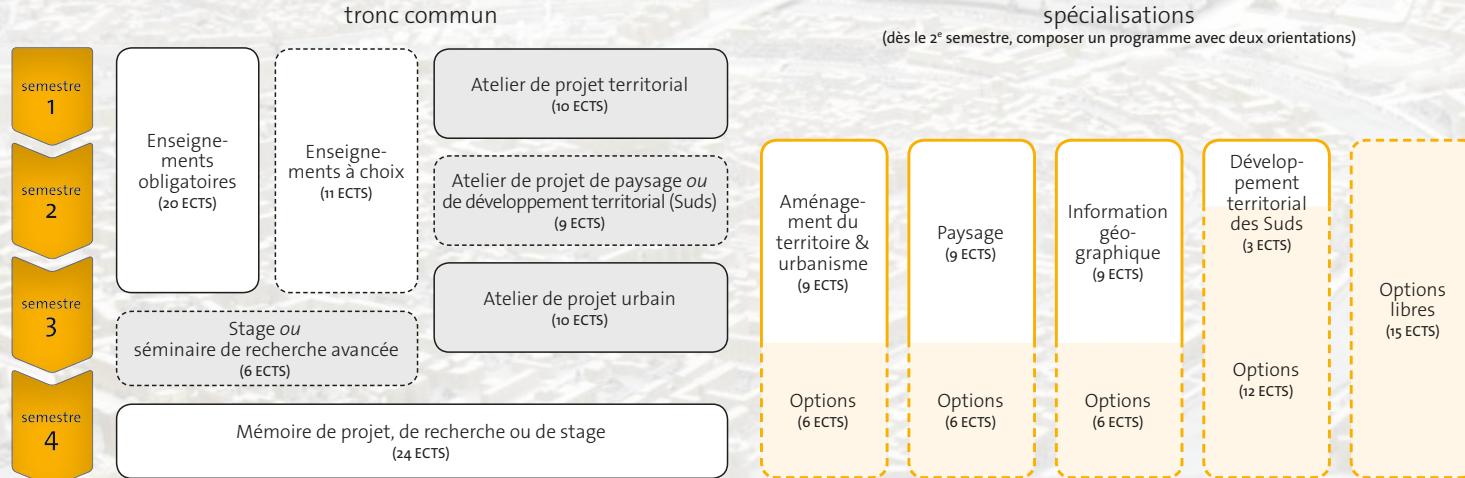
- spécialisation Aménagement du territoire et urbanisme
- spécialisation Information géographique
- spécialisation Paysage
- spécialisation Développement territorial des Suds

Débouchés

Le master en développement territorial forme les étudiant-e-s aux métiers de l'aménagement, de l'urbanisme, du développement territorial, de l'architecture du paysage et de la gestion de l'environnement.

Ces métiers peuvent être exercés dans des contextes variés : bureaux d'études, services cantonaux ou municipaux de l'aménagement, collectivités locales, parcs naturels régionaux, organismes de coopération, agences de recherche, etc.

Cursus



Programme d'études

La formation propose quatre modules de spécialisation :

- Aménagement du territoire et urbanisme
- Information géographique
- Paysage
- Développement territorial des Suds

Le cursus s'organise autour de cours de tronc commun (37 crédits ECTS), de trois ateliers de projets (29 crédits ECTS), d'un travail de mémoire (24 crédits ECTS) et d'enseignements spécifiques à chacune des quatre orientations (30 crédits ECTS).

L'accent est mis sur le travail en atelier et en équipe pluridisciplinaires avec un encadrement par des professeurs et des professionnels issus de bureaux privés et d'administrations publiques.

Organisation des études

La formation, de 120 crédits ECTS, se déroule sur quatre semestres. La langue d'enseignement est le français (certains cours peuvent être donnés en anglais).

Lieu

Les cours se déroulent principalement à Genève (lieux de l'Université de Genève et de la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève). Certains cours sont proposés à l'Université de Neuchâtel et à l'École polytechnique fédérale de Lausanne.

Inscriptions

Les inscriptions se font à l'Université de Genève, selon les indications du Service des admissions, consultables sur : www.unige.ch/dife/admission.html

Les candidatures doivent être adressées au plus tard :

- **30 avril 2016 pour les étudiants diplômés en Suisse**
- **29 février 2016 pour les titulaires d'un diplôme étranger**

Organisateurs

Université de Genève

Institut de gouvernance de l'environnement et du développement territorial de la Faculté des sciences de la société, et Institut des sciences de l'environnement

Université de Neuchâtel

Institut de géographie de la Faculté des lettres et sciences humaines

HES-SO Genève

Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (hepia)

Présentation complète du cursus sur : www.unige.ch/gedt/mdt

